

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

À une session extraordinaire du conseil de la susdite municipalité qui se tenait au Centre d'interprétation du cerf de Virginie, le mardi 21 décembre 2021 à 19h30, sont présents le maire Monsieur Roch Carpentier, les conseillers Messieurs Gilles Courchaine, Hugo Carle et Yves Morin ainsi que les conseillères Mesdames Linda Lirette, Mélanie Renaud et Sylvie Leclair. Nathalie Lewis, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. 2021-12-R12105 Ouverture de l'assemblée

Yves Morin appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée

2. 2021-12-R12106 Adoption de l'ordre du jour

Sylvie Leclair appuyée de Hugo Carle propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Acceptation soumission contrat de service de collecte et de transport des ordures, du recyclage et des matières organiques
4. Acceptation soumission contrat de service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques
5. VARIA
6. Parole au public et période de questions
7. Levée de l'assemblée

Adoptée

3. 2021-12-R12107 Acceptation soumission contrat de service de collecte et de transport des ordures, du recyclage et des matières organiques

Hugo Carle appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu d'accepter la soumission de Transport R.L.S. pour le service de collecte et de transport des ordures, du recyclage et des matières organiques pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} février 2022 au coût total de 253 800 \$ plus taxes.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

4. 2021-08-12108 Acceptation soumission contrat de service de collecte et de transport de boues septiques

Sylvie Leclair appuyée de Mélanie Renaud propose et il est résolu d'accepter la soumission de Les entreprises septiques LM pour la vidange des fosses septiques pour les années 2022-2023 avec possibilité d'une année additionnelle. Il est aussi résolu d'autoriser le maire, Roch Carpentier ainsi que la directrice générale, Nathalie Lewis à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5. VARIA

6. Parole au public et période de questions

7. 2021-12-R12109 Levée de l'assemblée

Linda Lirette appuyée de Yves Morin propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée à 19h05.

Adoptée à l'unanimité.

Roch Carpentier
Maire

Nathalie Lewis
Directrice générale
Greffière-trésorière